



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Marché de travaux de voirie, programmes 2015, 2016 et 2017 Attribution du marché

DEL-2015-075

Numéro de la délibération : 2015/075

Nomenclature ACTES : Commande publique, marchés publics

Information relative à l'environnement : oui

Date de réunion du conseil : 01/06/2015

Date de convocation du conseil : 26/05/2015

Date d'affichage de la convocation : 26/05/2015

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Emilie CRAMET

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, Mme Faten ARAB-JAZIRI, M. Laurent BAIRIOT, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Émilie CRAMET, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, Mme Soizic PERRAULT, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉРАН, M. Yvon PÉRESSE, M. Alain PIERRE, M. Eddy RENAULT, M. Eric SEGUET.

Étaient représentées : Mme Chantal GASTINEAU par Mme Laurence KERSUZAN, Mme Annie GUILLEMOT par M. Yann LORCY, Mme Véronique LE BOURJOIS par M. Michel GUILLEMOT

Était absente excusée : Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS

Marché de travaux de voirie, programmes 2015, 2016 et 2017

Attribution du marché

Rapport de Yann LORCY

Des travaux de voirie sont proposés par la commission de l'aménagement urbain, des travaux et de la voirie.

Le montant des travaux est estimé par la ville de Pontivy, maître d'ouvrage, à 700 000,00 € HT maximum par an, dans le cadre d'un marché à bons de commande.

Un appel public à la concurrence a été transmis au BOAMP, le 02 mars 2015 et la date limite de remise des offres a été fixée au 23 avril 2015.

7 dossiers de consultation ont été retirés sur la plate-forme e-megalis et 3 offres sont parvenues dans les délais impartis.

Les dossiers étant complets, les candidatures ont été déclarées administrativement recevables.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 26 mai 2015 pour l'attribution et a pris connaissance du rapport d'analyse des offres établi conjointement par les services voirie-garage et marchés publics.

Le règlement de la consultation annonçait que le jugement des offres se ferait sur le critère prix (60%) et le mémoire justificatif comprenant toutes justifications et observations de l'entreprise dont les moyens humains, matériels, techniques, et les références en matière de travaux similaires ainsi qu'une note relative à la protection de l'environnement et du développement durable (40%).

En conséquence, la commission, après délibération et à l'unanimité des membres à voix délibérative, décide le classement suivant en fonction des détails quantitatifs estimatifs non contractuels, étudiés comme base de documents comparatifs, le numéro 1 étant la meilleure offre :

1 – L'entreprise **EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS OUEST**, sise à **Pontivy**, avec un montant au détail quantitatif estimatif de **902 215,00 € HT soit 1 082 658,00 € TTC**.

2 – L'entreprise **COLAS CENTRE OUEST**, sise à **Plouray** avec un montant au détail quantitatif estimatif de **1 211 135,00 € HT soit 1 453 362,00 € TTC**.

3 – L'entreprise **PIGEON BRETAGNE SUD** sise à **Hennebont** avec un montant au détail quantitatif estimatif de **1 286 495,00 € HT soit 1 543 794,00 € TTC**.

Nous vous proposons :

- De retenir l'offre la mieux classée par la commission d'appel d'offres, celle de l'entreprise **EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS OUEST à Pontivy**
- D'autoriser Madame la Maire à signer le marché à intervenir ainsi que les pièces annexes.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 2 juin 2015

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**